

L'Assemblée Constituante Vénézuélienne évalue les propositions des secteurs sociaux



Caracas, 6 novembre (RHC)- L'Assemblée Nationale Constituante du Venezuela évalue jusqu'à aujourd'hui plus de 90% des propositions pour l'élaboration de la nouvelle Constitution.

Le président de la Commission Constitutionnelle, Hermann Escarrá, a relevé que les divers secteurs sociaux, à travers des consultations populaires dans tous les États, districts et arrondissements ont fait des propositions relatives à l'organisation territoriale de l'État, à la structure des pouvoirs et à l'organisation du système judiciaire.

Hermann Escarrá a démenti des informations publiées par divers médias sur la prétendue existence d'un avant-projet de Constitution déjà rédigé. Il a précisé qu'un document officiel de cette nature doit encore être élaboré.

Il a ajouté que les réglementations électorales de 1999 sont incluses dans la nouvelle Constitution comme cela est le cas de celles concernant l'identité des électeurs, les garanties démocratiques, le respect des droits de l'Homme et des

principes et des valeurs du droit international ainsi que le respect des traités signés par le pays.



Radio Habana Cuba